

# MANGER, C'EST D'UN COMMUN !

## POUR UN ACCÈS DURABLE À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Par Guillaume Duval, rédacteur en chef du magazine *Alternatives économiques*

Du 21 au 23 octobre 2016, lors des 3<sup>e</sup> Rencontres nationales des agricultures, plus de 300 personnes se sont réunies sur l'agrocampus de Tours-Fondettes (37) pour réfléchir collectivement aux enjeux actuels de l'agriculture paysanne dans le monde, en Europe et en France. Une trentaine d'organisations ont participé à ces échanges, dont notamment la Confédération paysanne, les Amis de la Confédération paysanne et les réseaux InPACT<sup>1</sup> national et Centre, coorganisateurs de l'événement, ainsi que des représentants de collectivités locales, des chercheurs et de nombreux acteurs impliqués en faveur de l'agriculture citoyenne. Ces échanges ont confronté savoirs, savoir-faire et expériences afin de tracer les lignes de force de l'action collective en faveur d'un modèle d'agriculture fondé sur les paysans.

<sup>1</sup> InPACT : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale

### Une agriculture duale à l'échelle mondiale

L'agriculture est le chaînon de base des économies et des sociétés. Son rôle premier consiste à nourrir les hommes : sans cette fonction fondamentale, aucune autre activité humaine n'est possible. Pendant des millénaires, l'agriculture a été le fait des paysans. Cependant, le XX<sup>e</sup> siècle a été celui de la **montée de l'agriculture et de l'alimentation industrielles**. Agnès Terrieux, géographe à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, a rappelé que « *des années 1960 au début des années 2000, les politiques des pays occidentaux ont soutenu la hausse de la productivité agricole et la construction de filières agroalimentaires a-territoriales, ainsi que la spécialisation économique des territoires.* » Les résultats visés ont été atteints : la sécurité de l'approvisionnement a été assurée et la part du poste alimentaire dans les dépenses des ménages a fortement reculé (de 27 % en 1960 à 13 % en 2014 en France, par exemple). Au niveau mondial, la production agricole a augmenté de 300 % au cours des cinquante dernières années, alors que les pays industrialisés ont connu dans le même temps une chute vertigineuse du nombre de leurs agriculteurs.

Mais à partir des années 1980, ce système a rencontré ses limites. Les pollutions d'origine agricole sont devenues massives, à tel point que le système agroalimentaire est aujourd'hui à l'origine d'au moins 24 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Alors que l'amélioration de la qualité de la vie et l'allongement de sa durée ont

historiquement reposé en grande partie sur l'amélioration de l'alimentation, la présence massive de filières agro-industrielles, la quantité de polluants chimiques dans l'alimentation et la surconsommation de protéines animales multiplient notamment les cas d'obésité, de maladies cardiovasculaires, de cancers et de diabète, et maximisent les risques de crises sanitaires.

De plus, le soutien public à l'agro-industrie a engendré de considérables surproductions structurelles. À partir des années 1990, la libéralisation des échanges internationaux des produits alimentaires a déstructuré de nombreux systèmes agricoles dans les pays du Sud, devenus destinataires des excédents subventionnés des pays riches. Désormais, quelques firmes multinationales – Monsanto, Bayer, Syngenta et consorts – organisent et détiennent à l'échelle mondiale le marché des semences, des engrais et des pesticides. Dans les pays du Nord, la spécialisation des territoires, à la faveur de la métropolisation, a créé de forts déséquilibres entre les pôles urbains et les zones rurales fondamentalement pensées comme des lieux vides.

En France, la loi d'orientation agricole de 1999 n'a pas souhaité remettre en cause ces tendances lourdes reposant sur les logiques de l'agro-industrie, qui dissocient agriculteurs et consommateurs. Le consommateur peut croire bénéficier de prix bas, mais il finance l'agriculture productiviste en tant que contribuable : ainsi Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne, a-t-il souligné que « *les aides de la PAC<sup>2</sup> représentent aujourd'hui en France environ 10 milliards d'euros par an et favorisent les volumes, donc la prétendue vocation exportatrice de la France, au détriment de la qualité.* »

<sup>2</sup> PAC : Politique agricole commune



Globalement, ce schéma externalise les coûts sociaux liés à la production sur la collectivité, qu'il s'agisse d'impacts environnementaux ou sanitaires, mais aussi sociaux. Et ce système affecte tout d'abord lourdement les paysans, qui sont réduits au rôle de fournisseurs de l'industrie agroalimentaire.

Ce développement spectaculaire de l'agriculture industrielle dissimule **la persistance de l'agriculture paysanne**, qui nourrit toujours l'essentiel de la population mondiale. Celle-ci s'est organisée pour se défendre, de la création du mouvement des Sans-terre brésiliens en 1984 à la mise en place, en 1993, du mouvement international *La Via Campesina*, qui compte aujourd'hui quelque 200 millions de membres. Ces paysans refusent de devenir des exploitants agricoles et défendent les méthodes culturelles qui ont nourri l'humanité depuis des millénaires, en s'appuyant sur l'adaptation des méthodes culturelles et des variétés aux terroirs et sur l'entretien de la fertilité des sols. Ils s'organisent partout dans le monde pour transmettre leurs savoir-faire et fournissent aujourd'hui environ les trois quarts de l'alimentation mondiale à partir d'un quart seulement de la surface cultivée. Leurs mouvements sont alliés à d'autres organisations citoyennes qui s'opposent à l'industrialisation de l'alimentation.

Ce mouvement est d'autant plus légitime que **le modèle dominant qui détruit les sociétés rurales ne permet pas de lutter contre la faim**, bien au contraire. Dans le monde, environ 800 millions de personnes subissent l'insécurité alimentaire, et 80 % d'entre elles vivent dans des zones rurales. L'agro-industrie ne permet pas de répondre à leurs besoins, car le problème ne provient pas de la sous-production : le système agricole actuel permettrait déjà de nourrir 12 milliards d'habitants, mais 50 % de la production est gaspillée ou destinée aux animaux. Qui plus est, les exportations de produits du Nord vers le Sud déstructurent les systèmes alimentaires locaux. L'aide alimentaire nationale et internationale participe de ce schéma : elle est ainsi devenue un véritable marché de secours et permet avant tout

d'écouler les quantités que le circuit productiviste n'arrive pas à vendre. Cette aide représente actuellement jusqu'à un milliard d'euros par an en France, où la consommation alimentaire de 10 à 15 millions d'habitants est contrainte.

## Le combat démocratique pour une alimentation saine

**L'alimentation est un enjeu culturel fondamental** et devrait être la base des politiques publiques. L'acte de manger est en effet inscrit dans les usages sociaux chargés de sens, en relation avec les territoires nourriciers : identité, plaisir, art culinaire, relations sociales familiales et amicales... La consommation de viande est traditionnellement associée à l'affichage d'un statut social supérieur : se nourrir signifie donc bien plus que s'alimenter. L'étude « *Se nourrir lorsqu'on est pauvre* » publiée par ATD Quart Monde<sup>3</sup> montre ainsi que les fonctions sociales et culturelles de l'alimentation sont détruites par l'impossibilité de se nourrir correctement de façon autonome, ce qui affecte gravement la dignité de millions de personnes.

Dans ce contexte, un vaste ensemble de mouvements et d'organisations a pris conscience que les citoyens doivent se réapproprier leur destin au travers d'une démocratie alimentaire et agricole qu'ils contribuent à construire jour après jour. Pour Léo Coutellec, porte-parole du MIRAMAP<sup>4</sup> et docteur en philosophie des sciences, « *on mange un projet de société. Il faut sortir de l'imaginaire industriel de la transaction, de la traçabilité et de la fiabilité pour restaurer la logique citoyenne de la relation, de la proximité et de la confiance. Le changement alimentaire et agricole est un changement culturel.* » L'alimentation doit désormais être pensée comme un bien commun essentiel au bien-être social et non comme une collection de biens économiques et **la revendication d'une nourriture de qualité pour tous** est apparue au cours des échanges comme un levier puissant qui mobilise une population de plus en plus sensible à ce qu'elle mange. Mettre l'accent sur l'accès durable à l'alimentation de qualité

<sup>3</sup> ATD Quart Monde : Agir tous pour la dignité Quart Monde

<sup>4</sup> MIRAMAP : Mouvement inter-régional des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne



pourrait ainsi devenir le pilier de l'alliance entre paysans et les consommateurs.

Cet objectif est d'autant plus pertinent qu'une **évolution de l'assiette quotidienne** est indispensable pour réussir la transition écologique. Le scénario AFTERRRES 2050 calcule ainsi les changements à mettre en œuvre dans le secteur agricole pour réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre de 2016 à 2050, tout en réduisant drastiquement les autres nuisances environnementales. Dans la région Centre-Val-de-Loire, l'agriculture conventionnelle recouvrait 96 % de la surface agricole utile en 2010 : pour atteindre les objectifs écologiques adoptés par le scénario, il faudrait que cette part passe à 15 % en 2050. 50 % des terres agricoles seraient alors cultivées de façon biologique, et 35 % grâce à des méthodes d'agriculture intégrée. Résultat : la production de blé serait en baisse, mais resterait excédentaire. La part de la luzerne augmenterait et les cultures vivrières seraient beaucoup plus nombreuses. L'emploi des produits phytosanitaires serait quatre fois moindre, et les émissions de gaz à effet de serre divisées par 2,7... Mais « *l'un des points forts du scénario réside dans la mise en cohérence de l'alimentation et de la production agricole : pour obtenir ses bénéfices écologiques, il est impératif de réduire la consommation de protéines et de sucres, et de réduire de moitié la consommation de produits laitiers et de protéines animales, au profit d'aliments végétaux : céréales, légumineuses, légumes et fruits* », a souligné José Serrano, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'université François Rabelais de Tours.

C'est pour appréhender la demande alimentaire et participer pleinement à la lutte contre le productivisme et le consumérisme que la Confédération paysanne a ainsi lancé sa campagne « *Produire à tout prix – Manger à quel prix ?* ». Revendiquer une nourriture de qualité pour tous à des prix abordables vise alors à mobiliser au-delà des publics déjà sensibilisés des AMAP, des écologistes et de ceux qui s'impliquent déjà dans les circuits courts.

Cependant, élargir le soutien public en faveur de cet objectif suppose de renforcer, voire de créer de toutes

pièces **l'éducation alimentaire et agricole** d'une population de plus en plus urbaine et déconnectée des campagnes. De nombreuses initiatives – telles que celles de Bioconsom'acteurs, d'Open food facts, de Graine Centre ou encore de la coopérative paysanne de Belêtré – sont déjà proposées à tous afin de développer l'éducation du goût, aux terroirs et aux impacts écologiques liés à l'acte de se nourrir. Des habitants du village de Mâlain (Côte-d'Or) ont ainsi créé une université populaire pour sensibiliser ses habitants à ce qu'ils mangent et à ce que leur territoire produit, et des Maisons de l'alimentation pourraient à terme voir le jour dans tous les territoires pour faire évoluer la notion du bon, car le goût se construit.

## Partir des projets de terroirs, pour aller plus loin

**De plus en plus, des citoyens se réapproprient l'agriculture** face à l'État et aux multinationales agroalimentaires. Malgré les pesanteurs institutionnelles initiales, Léo Coutellec a rapporté que « *ces actions permettent d'ores et déjà d'agir à la fois sur le foncier, sur le financement des outils de production et sur la création de débouchés. À Mâlain, le Groupement foncier agricole créé par des citoyens comprend 130 membres sur une population de 750 habitants, ce qui a permis de modifier le rapport de forces face à la SAFER<sup>5</sup>, et d'installer deux nouveaux agriculteurs.* » Ces initiatives sont efficaces et permettent d'influer sur les PLU<sup>6</sup> des communes concernées. Le travail de Terre de Liens montre aussi qu'il est possible de soutenir les installations en s'appuyant sur une dynamique collective d'achats fonciers.

Depuis au moins les années 1990, **une multitude d'initiatives locales** se développent en France et montrent qu'il est possible de produire localement une alimentation de qualité. Avec ou sans le soutien de collectivités locales, ces projets – AMAP, circuits courts, transformation locale,

...

<sup>5</sup> SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

<sup>6</sup> PLU : Plans locaux d'urbanisme





soutien aux agriculteurs, vente directe, etc. – se multiplient et forment désormais un véritable tissu, de sorte que l'on assiste à l'installation progressive d'une véritable agriculture politique. Laurent Pinatel a observé que « ces relations sociales sont souvent déterminantes pour que des agriculteurs se convertissent à l'agriculture biologique, par exemple. Elles redonnent du sens à l'existence et au métier des paysans en le reliant aux autres citoyens et en leur permettant de sortir de la logique délétère consistant à produire toujours plus pour espérer s'en sortir. »

En parallèle, de nombreuses initiatives telles que celles de la communauté de communes du Val de Drôme avec Biovallée ou de la région Nord-Pas-de-Calais, par exemple, montrent que **les collectivités locales peuvent jouer un rôle structurant**. Ainsi, Jacques Lançon, conseiller municipal délégué à l'Énergie et au développement durable de Lons-le-Saunier, a expliqué que « la ville de Lons-le-Saunier a décidé à partir de 1989 d'agir sur les méthodes utilisées par les agriculteurs autour de ses captages en eau, car l'on enregistrerait alors régulièrement des pics de concentration de nitrates atteignant 40 gl. Une convention a été conclue en 1992 avec les agriculteurs pour réduire l'emploi des intrants chimiques, favoriser la couverture végétale et multiplier les bandes enherbées. Les concentrations n'ont dès lors plus dépassé 25gl. » Pour aller plus loin, la ville de Lons-le-Saunier a offert des débouchés à l'agriculture biologique grâce à sa restauration collective, en organisant tout d'abord la filière blé-farine-pain. Dans un deuxième temps, une filière d'approvisionnement en viande bovine biologique a été mise en place. La production locale de légumes a aussi été augmentée grâce à la création d'une légumerie municipale, et plus de 5000 repas sont désormais servis chaque jour.

Lors des travaux de la mission d'information parlementaire sur les circuits courts et de proximité dont Brigitte Allain, députée Europe Écologie les Verts de la Dordogne, était rapporteur, cinq visites de terrain ont été organisées en

parallèle de la centaine d'auditions qui ont eu lieu. Brigitte Allain a notamment expliqué qu'« à Nantes, il a été décidé dans un premier temps que la production maraîchère du lycée agricole fournirait désormais la cuisine de l'établissement, ce qui a permis d'améliorer les menus. Aujourd'hui, son exploitation fournit tous les lycées et collèges de la ville : la fierté des élèves rejaillit sur tout le territoire et suscite un véritable engouement pour l'enseignement agricole. »

**Ces expériences permettent la création de richesses et d'emplois locaux** en récupérant une plus-value jusqu'ici accaparée par les intermédiaires industriels : elles s'appuient pour cela sur les paysans, sur les associations et sur les collectivités rurales, ainsi que sur les PME locales. Les échanges ont souligné **le rôle clé de la restauration collective** pour la mise en place de ces dynamiques vertueuses, puisque celle-ci permet de proposer une régularité de la demande aux paysans et de structurer les embryons des filières territoriales. Cependant, le rôle des grandes et moyennes surfaces dans ces nouveaux systèmes territorialisés reste à préciser : comment articuler leur rôle de façon pertinente avec celui des initiatives citoyennes ?

Par ailleurs, ces expériences montrent que la transformation des systèmes alimentaires locaux suppose un retour des savoir-faire. Elles permettent de **revaloriser les métiers des paysans, cuisiniers et transformateurs** : il importe néanmoins d'être attentifs à organiser la transmission des savoir-faire non industriels et à accompagner ce changement grâce aux échanges directs entre professionnels.

Finalement, **ces actions locales qui réussissent** sont autant de laboratoires pour les solutions de demain et sont appelées à se multiplier, même s'il faudrait sans doute mieux mettre en cohérence les différentes échelles territoriales. À cet égard, les nouvelles régions pourraient jouer un rôle structurant au titre de leurs prérogatives en termes de développement économique.

...



## Vers de nouvelles politiques publiques ?

Pour reconquérir la production agricole et alimentaire de façon globale, les initiatives locales ne suffiront pas, bien qu'elles soient indispensables pour mettre en place les dynamiques collectives sur lesquelles s'appuyer et pour mieux identifier les freins à lever. Il s'agit désormais de leur permettre de changer d'échelle, ce qui suppose de moyen terme de fortes évolutions des politiques publiques.

Le chemin à parcourir sera long. Brigitte Allain a insisté sur l'âpreté des batailles parlementaires lorsqu'il s'agit d'agriculture et d'alimentation. L'inscription de la notion d'agro-écologie dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt est en soi une victoire, mais le corps de la loi ne permet pas de définir clairement les pratiques dont il est question. En outre, il faudra se donner les moyens de **généraliser les expériences locales**, mais aussi de les reconnaître et de les protéger grâce à la loi : c'est pourquoi celle-ci comporte à présent la notion de Projet alimentaire territorial, qui propose de rassembler les acteurs d'un territoire donné pour rapprocher producteurs, transformateurs et consommateurs autour de projets locaux concernant l'alimentation.

Alors que les échanges ont fait ressortir le fait que l'alimentation est un enjeu central de la citoyenneté, **les politiques alimentaires restent pour l'essentiel à créer en France** : Agnès Terrieux a ainsi rappelé que « *si les citoyens s'emparent de plus en plus de la question, la notion de politique alimentaire demeure pour le moment un concept pour ainsi dire sans contenu dans le cadre des politiques publiques.* » Il est pourtant essentiel de construire une véritable démocratie alimentaire en prenant en compte la voix de tous et d'y impliquer à terme non seulement l'éducation citoyenne, mais aussi l'Éducation nationale et le monde médical. Il faudrait agir en parallèle pour proposer le plus rapidement possible une **formation agricole plurielle** qui mettrait l'accent sur l'écologie et sur la multifonctionnalité de l'agriculture, et assurer l'indépendance de la recherche agronomique et sanitaire vis-à-vis des lobbies industriels et de l'État.

Par ailleurs, la loi ne prévoit en France toujours rien en terme d'**évolution de la politique foncière**, indispensable pour que l'agriculture paysanne puisse prendre son essor. Le foncier ne constitue pas du point de vue juridique un bien commun : elle relève du droit de la propriété, considéré comme imprescriptible depuis la Révolution française. Modifier le statut du foncier en France obligerait à mettre en œuvre une réforme constitutionnelle, ce qui augurerait

des combats homériques. La logique globale de la loi d'orientation foncière de 1962, conçue pour favoriser la mutation en faveur de l'urbanisation et pour organiser le regroupement des terres agricoles, reste inchangée, et la doctrine des SAFER évolue trop lentement. Jacques Lançon a toutefois souligné que « *les collectivités peuvent agir au travers de la protection de la ressource en eau, puisqu'elles peuvent depuis 2006 préempter les terrains situés dans les zones de captage, puis choisir les exploitants et prescrire les pratiques culturales. Mais il faudrait à présent aller plus loin et appliquer ce principe à l'échelle des bassins versants, qui sont pertinents en termes de préservation de la qualité des eaux.* »

Les plus lourds chantiers concernent sans doute la réglementation internationale. Les participants ont souligné **l'urgence de la réorientation de la PAC**, qui continue à favoriser les quantités des productions, alors que la priorité consiste désormais à favoriser la qualité des produits, à garantir des prix rémunérateurs et à redévelopper l'emploi paysan. Une partie substantielle des subventions européennes devrait donc être ciblée à l'avenir en fonction du droit de tous à une alimentation saine. À l'échelle internationale, le principe de **souveraineté alimentaire** est défendu par de nombreuses organisations, dont le CCFD<sup>7</sup> : Anne-Laure Sablé, chargée de mission Souveraineté alimentaire et climat du CCFD-Terre Solidaire, a expliqué que ce principe consiste « *à reconnaître aux pays la capacité de définir leurs systèmes alimentaires, de la production à la consommation, en fonction de leurs propres objectifs – ceci en s'appuyant sur une agro-écologie paysanne dont les avantages sociaux, écologiques et économiques se cumulent.* »

*In fine*, le droit international devrait reconnaître aux États le droit de choisir et de protéger leurs systèmes alimentaires, le cas échéant en érigeant des protections pour préserver les productions qu'ils considèrent comme étant stratégiques. Cela reviendrait à appliquer une exception alimentaire à toute zone de libre échange, dans le cadre du droit de l'OMC<sup>8</sup> ou du droit de la concurrence européen, en permettant par exemple explicitement la formulation de clauses de priorisation de l'approvisionnement local dans le cadre des marchés publics. Brigitte Allain a souligné à cet égard que « *l'objectif de souveraineté alimentaire a été introduit dans la loi française : il est désormais possible de s'appuyer sur cet argument légal pour soutenir les combats en faveur de l'agriculture paysanne.* » Ces dispositions participeraient à la reconnaissance et au respect d'un **droit effectif à une nourriture de qualité pour tous**, et de donner ainsi corps à un droit à l'alimentation inscrit en 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

<sup>7</sup> CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement

<sup>8</sup> OMC : Organisation mondiale du commerce

# AGIR APRÈS LES RENCONTRES NATIONALES DES AGRICULTURES

## LES PROPOSITIONS CONCRÈTES

La volonté de poursuivre la dynamique, de se rassembler largement pour construire un mouvement pour la souveraineté alimentaire a conduit à l'organisation de cette nouvelle édition des Rencontres nationales des agricultures. Celle-ci a réaffirmé le triple objectif de **mutualiser les forces de nos réseaux pour peser sur les choix politiques et orienter l'agriculture**. Elle aboutit aux revendications et propositions suivantes :

### 1 Dépasser la notion de souveraineté alimentaire pour celle de démocratie alimentaire

#### • avec une participation citoyenne pour les prises de décisions concernant l'agriculture et l'alimentation

Reconnecter le système de production au système alimentaire et penser l'alimentation comme une question politique. La notion de souveraineté alimentaire propose que les peuples, et notamment les plus pauvres, choisissent l'organisation de leur agriculture et de leur alimentation.

*« L'agriculture est l'affaire de tous parce que l'alimentation est l'affaire de tous. »*

#### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- travailler ensemble, sur tous les territoires, à relier les questions alimentaires et les questions agricoles ;
- revendiquer la mise en place de réelles participations et réflexions citoyennes sur ces questions, accompagnées des formations nécessaires (à la démocratie comme aux questions alimentaires et agricoles) ;
- exiger des places pour les citoyens dans les instances de décisions (PLU, CDOA<sup>1</sup>...).

#### • avec un accès digne pour tous à une alimentation choisie, de qualité

Concevoir l'accès à l'alimentation autrement que par le biais de l'aide alimentaire. Les problèmes de malnutrition touchent 3 milliards d'individus. 80 millions sont en situation de faim chronique, bien plus n'ont pas accès à l'alimentation qu'ils souhaiteraient et une partie importante de la population s'alimente de manière excessive et déséquilibrée, affaiblissant le système immunitaire à l'échelle planétaire et faisant le lit de nombreuses maladies.

*« Nourrir le monde n'est pas un problème d'agronomie mais une question politique. »*

#### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- agir pour que l'agro-écologie paysanne se généralise (relancer le collectif d'agro-écologie paysanne) ;
- travailler plus avec les acteurs de la solidarité alimentaire pour trouver des moyens d'approvisionner l'aide alimentaire en produits de qualité ;
- accompagner, avec d'autres, la généralisation d'épiceries solidaires (dans lesquelles le prix est différencié selon ses revenus, afin de favoriser la mixité sociale) ;
- revendiquer la gratuité de l'alimentation (tickets alimentaires, gratuité pour tous...) ou la mise en place de garanties assurant à tous les ressources suffisantes pour se nourrir correctement ;
- taxer la « mauvaise bouffe ».

## Constats

- L'industrialisation de l'agriculture échoue à nourrir l'humanité ;
- La santé des êtres humains et la santé environnementale sont particulièrement altérées et se dégradent de manière de plus en plus inquiétante ;
- L'objectif des politiques publiques est de concentrer la production, la transformation et les richesses alors qu'il est clair aujourd'hui que ce système accompagne la dégradation de nos modes de vie ;
- Le travail agricole et rural se réduit de manière continue et ce qu'il en reste est souvent précarisé ;
- Les aides agricoles créent d'importantes inégalités.

• avec une formation à la souveraineté et à la démocratie alimentaires effective dès le plus jeune âge, associée à une éducation à l'alimentation respectueuse de l'environnement, du vivant (humains, plantes et animaux)

Les politiques d'éducation alimentaire sont surtout dirigées par des objectifs économiques (écouler les productions de viande, de lait...) et non en fonction des impacts réels de l'alimentation sur la santé. L'ensemble des autres impacts des choix alimentaires (eaux, sols, climat) doivent être enseignés également. La connaissance des savoir-faire et des savoir-être alimentaires au sujet de la santé sont à partager.

### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- exiger que la citoyenneté alimentaire et le bien manger soient enseignés aux enfants dès l'école maternelle ;
- accompagner, avec d'autres, la mise en place de « centres de culture alimentaire durables » multi-acteurs, pour se former, co-construire et échanger sur les questions alimentaires, le lien alimentation et santé, le lien agriculture, alimentation et santé.



• par ailleurs, libre échange et démocratie alimentaire sont incompatibles

Le libéralisme imposé par le marché unique au sein de l'Union européenne ou au niveau mondial par l'OMC empêche la mise en place de démocratie et de souveraineté alimentaire, et laisse le champ libre à tous les dumpings sociaux, fiscaux et environnementaux possibles.

### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- revendiquer une sortie de ces traités pour les questions agricoles et alimentaires, indispensable à l'établissement d'une démocratie alimentaire. (D'autres formes de régulation des échanges, basées sur la coopération, sont possibles).

« On ne peut spéculer sur des activités économiques à même de structurer les territoires et de nourrir la population. »

## Généraliser le travail en Systèmes alimentaires territorialisés

2

en mettant en place des partenariats entre associations de développement agricole et rural et associations locales (culturelles et sociales)

L'ensemble des acteurs doit échanger et se former pour travailler en commun à la création d'une grande force citoyenne : paysans, transformateurs, consommateurs, chercheurs, acteurs sociaux, acteurs de l'éducation populaire, acteurs de la santé.

### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- s'ouvrir aux associations d'éducation populaire locales, proches des citoyens, pour porter les réflexions sur l'agriculture et l'alimentation dans l'ensemble des régions de France, via les pôles InPACT

en créant de nouvelles coopérations territoriales

Les formes actuelles de circuits courts, si elles sont vertueuses et permettent de recréer du lien entre consommateurs et paysans (comme les AMAP), sont aussi parfois chronophages.

### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- inventer de nouvelles coopérations territoriales pour fournir des filières territoriales d'alimentation de qualité qui rémunèrent les paysans ;
- exiger le soutien de ce changement d'échelle des alternatives par les politiques publiques ;
- accompagner la structuration pour l'approvisionnement de la restauration collective qui reste un levier important dans le cadre d'une transition vers une alimentation constituée de produits de l'agriculture paysanne.

en décroissant les catégories d'acteurs (producteurs-intermédiaires-consommateurs et, au-delà des filières, l'ensemble des citoyens)

### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- revendiquer ensemble ces structurations auprès des élus ;
- mettre en place localement des Systèmes participatifs de garantie (SPG) rassemblant producteurs et consommateurs dans le but de se réappropriation l'alimentation locale.





3

## Instaurer des politiques pour installer et maintenir des paysans nombreux

### en rémunérant le travail indépendamment de sa valorisation sur un marché pour assurer un droit au revenu

Aujourd'hui, de nombreux paysans se retrouvent sans revenus du fait de la baisse des prix agricoles. Or, pour avoir une alimentation de qualité, il faut des paysans nombreux qui la produisent.

#### Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- revendiquer fortement le droit au revenu pour tous afin de reconnaître chacun comme producteur de valeur, par son travail, indépendamment du prix fixé par le marché (marché du travail ou marché des biens et services) ;
- faire changer les conventions comptables qui font du travail une charge et de la rémunération du capital un bénéfice.

### en montrant la part que l'agriculture prend dans l'accroissement des inégalités

Et rechercher la réduction de ces inégalités.

### en soutenant l'installation de paysans

#### Droit au revenu pour tous !

## Focus

Aujourd'hui, de nombreux paysans travaillent à perte. On ne peut envisager une alimentation de qualité pour tous si celles et ceux qui la produisent ne peuvent vivre de leur activité ! Un droit au revenu pour l'ensemble des paysans est indispensable. Différentes possibilités sont envisageables pour le mettre en œuvre : par l'instauration de prix rémunérateurs, de *quantum* (prix pour un volume de production donné), d'un revenu de base (allocation versée pour assurer les besoins) ou salaire à vie (salaire versé pour un travail effectué indépendamment de sa valorisation sur un marché).

## Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- demander des politiques publiques volontaristes ;
- accompagner les citoyens-consommateurs à créer des communautés de soutien autour de chaque projet d'installation pour peser sur les collectivités locales et les instances agricole-agricoles ;
- en maîtrisant le foncier ;
- en relocalisant la production agricole.

## Mutualiser entre réseaux

4

## Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- capitaliser, puis essaimer les bonnes pratiques (comme les structures locales existantes de conseils alimentaires, les systèmes innovants de distributions, les légumeries,...) et les outils existants (comme la Charte du commerce équitable local, le guide des marchés paysans, bus de producteurs,...) : utiliser une plateforme déjà existante ou en créer une ;
- coordonner ce qui existe déjà ;
- améliorer les possibilités de formation entre pairs, par le partage d'expérience et l'autoformation ;
- structurer une stratégie de lobbying inter-réseaux pour une éducation à l'alimentation respectueuse de l'environnement, du vivant (humains, plantes et animaux).

## Focus Qu'est-ce qu'un bien commun ?

Dans la pratique, un commun c'est à la fois une ressource et des règles d'usage pour celle-ci.

Derrière l'idée de communs, il y a l'idée de l'accès pour tous, l'idée de la gratuité, et la notion de droit (à l'eau, à l'énergie, etc...). Les communs renvoient à la notion de propriété : ils n'appartiennent à personne et à tout le monde ; ni publics, ni privés, les communs existent dès que l'action collective vient transformer une ressource en un moteur de cohabitation, de démocratie et de co-construction d'un futur partagé.

Lire la suite sur le site des Rencontres nationales :

[www.rencontresdesagricultures.com](http://www.rencontresdesagricultures.com)

## Assurer une meilleure visibilité des paysans et des nouveaux marchés dans les médias

5

## Actions concrètes pour nos réseaux de développement agricole et rural :

- trouver les moyens (financiers, humains, techniques, sémantiques,...) pour être plus médiatisés sur les solutions que l'on porte ;
- utiliser les nouveaux médias pour toucher un public plus large ;
- professionnaliser la communication (embauche mutualisée ?).



www.rencontresdesagricultures.com

## LES PARTENAIRES



## LES ORGANISATEURS

